

**L'hon. M. Pepin:** Je pense que les députés de l'autre côté veulent poser quelques questions supplémentaires.

**M. Peters:** Froussard!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, lorsque le bruit aura cessé, je poserai ma question supplémentaire au ministre. Il a d'ores et déjà répondu à des questions supplémentaires qu'on aurait pu poser, mais qu'il me soit permis de terminer avec une seule question. Le problème étant sérieux et la menace du DISC, réelle, et compte tenu du fait qu'un budget sera présenté à la Chambre lundi en huit, le ministre trouverait-il moyen, la semaine prochaine, de faire une déclaration complète et franche sur l'attitude du gouvernement et sur la situation, à quoi on pourrait répondre logiquement? Cela ne serait pas sans conséquences sur le débat du budget prévu, et je demande donc au ministre s'il en saisira l'occasion au début de la semaine prochaine?

**L'hon. M. Pepin:** Oui, monsieur l'Orateur, mais je ne puis dire exactement à quel moment. Par exemple, ce pourrait être pendant le débat sur le budget.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LE SECRET AUTOUR  
DU NOM DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES IMPLIQUÉES—LES  
PROTESTATIONS DU CANADA

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre la question suivante. D'après le rapport mentionné, le gouvernement des États-Unis refuse de révéler les noms des filiales DISC en place et ceux des compagnies mères. Le refus ne se justifie peut-être pas aux yeux du public, mais le ministre dirait-il si le gouvernement du Canada, à titre spécial de partenaire dans l'Accord sur l'automobile et à titre général de partenaire commercial, a exigé qu'on lui fournisse le nom de ces filiales DISC et des compagnies mères qui les ont établies, pour que nous sachions exactement à quoi nous attendre pour notre commerce et nos emplois?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, mes représentants ont tenté de trouver quelles sont les compagnies inscrites comme établissements DISC ou qui en demandent le statut. Ils n'ont pas réussi. Je ne sais pas à quel niveau précis on a procédé, mais j'ai indiqué ce matin qu'en ce qui concerne la Ford et la GM, nous avons été informés par ces sociétés qu'elles se sont inscrites pour l'obtention du statut d'établissements, DISC. Si la question est plus vaste que cela, j'essaierai d'obtenir des confirmations officielles, mais j'ai peu d'influence sur la manière dont les États-Unis décident d'appliquer leurs lois.

**M. Lewis:** Avec votre permission, monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au ministre les propos fort rassurants que le président des États-Unis a tenus...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Nous n'avons pas encore atteint l'étape du débat sur cette question et nous devrions essayer au plus tôt de nous en tenir à l'échange de questions et de réponses.

**M. Lewis:** Je vais m'y prendre d'une autre façon, monsieur l'Orateur. Compte tenu des propos rassurants que le président des États-Unis a tenus à la Chambre, et de ce qu'il a dit lui-même le 17 mars, le ministre proteste-t-il

[M. l'Orateur.]

auprès du gouvernement américain contre le fait que le programme DISC constitue une violation de l'accord sur l'automobile aussi bien que d'autres arrangements conclus en vertu du GATT?

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, cela est déjà fait. Une note a été adressée au gouvernement des États-Unis en décembre dernier, si ma mémoire est fidèle, et nous avons aussi fait des protestations officielles au cours du débat tenu par les membres du GATT à l'égard des mesures économiques prises par les États-Unis le 15 août.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Beaucoup de députés voudraient poser des questions supplémentaires. L'affaire est importante, c'est pourquoi nous allons y consacrer un certain temps, mais je dois essayer d'établir une sorte d'équilibre entre les questions émanant des divers partis. Je pense que le député de York-Sud devrait avoir la permission de poser une autre question supplémentaire pour le moment; ensuite je donnerai la parole au député d'Edmonton-Ouest.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA QUESTION DE  
L'IDENTIFICATION DES PRODUITS PAR LA DOUANE—LES  
PROTESTATIONS DU CANADA

**M. David Lewis (York-Sud):** Mon autre question supplémentaire est reliée au fait que le programme américain n'exige pas que les exportateurs américains stipulent, en expédiant leurs produits, qu'ils bénéficient du programme DISC, d'où l'impossibilité pour les douaniers canadiens de savoir s'ils relèvent de ce programme. Comme cette procédure semble représenter une tentative clandestine délibérée de désavantager le Canada, puis-je demander au ministre si le gouvernement compte protester énergiquement contre de telles pratiques de l'administration américaine?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, dans ma réponse à la question précédente, j'ai dit qu'on l'avait déjà fait. Je ne vois aucun intérêt à répéter les mêmes choses. Je soulignerai en passant que...

**M. Lewis:** Vous n'avez pas dit que vous aviez protesté.

**L'hon. M. Pepin:** Je pourrais répondre ce matin à la question qu'a posée hier le député d'Oshawa-Whitby. Je veux simplement préciser que les prix des exportations vers le Canada des fabricants américains ne sont pas nécessairement modifiés. Ils peuvent tout aussi bien préférer utiliser la subvention du DISC pour augmenter leurs bénéfices. Il faut donc faire la distinction entre les conséquences du DISC pour les bénéfices des sociétés américaines et ses conséquences pour les prix d'exportation vers le Canada, car elle est importante.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES ENTREPRISES  
CANADIENNES AFFECTÉES

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le député de Peace River a demandé au ministre de donner des éclaircissements au cours de la semaine prochaine. Ne pourrait-il, dans l'intervalle, mobiliser les moyens considérables de son ministère en vue d'obtenir de l'industrie canadienne, laquelle dispose sans doute d'un bon réseau de renseignements, des indications quant aux industries qui seront particulièrement affectées?